

<https://ricochets.cc/Suivi-de-la-mobilisation-internationale-contre-le-Lyon-Turin-le-17-et-18-juin.html>



# Suivi de la mobilisation internationale contre le Lyon-Turin le 17 et 18 juin

- Les Articles -

Date de mise en ligne : vendredi 16 juin 2023

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

Programme, infos, actions, legal team, événements, arguments pour stopper le projet de tunnels Lyon-Turin. Manifestation maintenue malgré l'interdiction.

- [Suivi de la mobilisation internationale contre le Lyon-Turin le 17 et 18 juin](#) : Programme détaillé du week end des 16/17/18 juin dans la vallée de la Maurienne. Pour une manifestation internationale déterminée ! Et un récit en direct du week-end de mobilisations sur des sites reseaumutu.info (mobilisation à suivre sur Rebellyon et d'autres sites)

Lecture

[#NoTAV DOCUMENTAIRE | Le 17 Juin, la montagne se soulève.](#) par [Les Soulèvements de la Terre-Â»<https://www.youtube.com/@lessoulevementsdelaterre1099>]

<https://youtu.be/A6j8unxb0xs>

- [LGV Lyon-Turin : les raisons de la lutte](#) : Une grande manifestation est prévue les 17 et 18 juin en Savoie contre la liaison ferroviaire Lyon-Turin. Les opposants dénoncent un chantier pharaonique, coûteux et vorace en terres agricoles.



Suivi de la mobilisation internationale contre le Lyon-Turin le 17 et 18 juin infos utiles

## ? SOULÈVEMENTS DE LA TERRE : UNE DISSOLUTION MERCREDI PROCHAIN ?

► Préparons la riposte -

**Nouvel effet d'annonce ou vraie menace ? Selon le journal patronal Les Échos, « le chef de l'État a mis un coup de pression sur sa Première ministre Élisabeth Borne, en Conseil des ministres, pour que soit publié le décret de dissolution de la nébuleuse activiste ».**

Après la forte mobilisation de Sainte-Soline le 25 mars dernier, durant laquelle des milliers de gendarmes ont tiré 5000 grenades pour protéger un trou dans un champ, blessant des centaines de personnes et plongeant dans le coma deux manifestants, le gouvernement avait choisi l'escalade répressive. Le ministre de l'Intérieur avait alors parlé d'éco-terrorisme et promis la dissolution des Soulèvements de la Terre, cette constellation plurielle de collectifs écologistes présente sur tout le territoire.

**L'annonce, dans un contexte de répression sanglante du mouvement social, avait provoqué une vague de soutien aux Soulèvements de la Terre, avec plus de 100.000 signataires d'une pétition, la création de nombreux comités locaux, la multiplication des actions... Cela a-t-il suffi à faire reculer l'attaque du pouvoir ?**

**Il semble que non.**

« La dissolution des Soulèvements de la terre doit désormais être lancée, a exigé Emmanuel Macron » à ses ministres, écrit Les Echos, évoquant tout de même « la complexité juridique du sujet ». Le journal révèle que « le décret de dissolution devrait être présenté mercredi prochain, le 21 juin, en Conseil des ministres ». Une information confirmée par le porte-parole du gouvernement Olivier Véran : « La Première ministre a la ferme intention de présenter en Conseil des ministres le décret de dissolution ».

La menace se précise, donc. Elle intervient alors qu'une opération de grande ampleur a été lancée par la police anti-terroriste contre des personnes soupçonnées d'avoir participé à une action contre le cimentier Lafarge près de Marseille en décembre dernier. Et juste après des actions menées en Loire-Atlantique le 11 juin, contre les carrières de sable et l'agro-industrie. Quelques serres ont été envahies et du muguet bourré de pesticide arraché. Une action plutôt banale, qui s'inscrit dans la continuité des faucheurs d'OGM, mais qui a déclenché une surenchère médiatique délirante.

Au Sénat, l'élue nantaise d'extrême droite Laurence Garnier s'est emportée contre « la violence des éco-terroristes d'extrême gauche ». Rien que ça. Elle a même réclamé que les élus ayant participé à cette ballade écolo près de Nantes soient destitués de leurs fonctions en s'époumonant : « ils sont la honte de notre République. Ils ont perdu la dignité et l'honneur de leur mandat ». Les élus qui détournent des fonds, violent, mentent éhontément, eux, n'ont pas perdu leur dignité et ne posent pas de problème selon Laurence Garnier. Rappelons que cette élue avait aussi réclamé la dissolution de Nantes Révoltée en 2022, sans succès pour le moment...

**Dans la France de Macron, dénoncer l'agro-business, les pesticides ou les multinationales du BTP est très dangereux. Risque de mort ou de mutilation sous le feu des armes de la police, surveillance extrême et désormais dissolution.**

**Si le décret contre les Soulèvements de la Terre est effectivement publié, ce serait un acte anti-démocratique extrêmement grave, un de plus, qui ouvrirait la porte à la dissolution de tout mouvement contestataire. Darmanin a largement élargi les possibilités de dissoudre les « groupements de fait », grâce à sa loi séparatisme de 2021, qui lui avait permis d'attaquer d'abord des associations musulmanes, puis des groupes antifascistes et anticolonialistes dans une indifférence inquiétante. Chaque jour qui passe démontre la mue néofasciste de la République française, aux mains d'un clan néolibéral minoritaire, qui ne règne que par le 49-3 et la grenade. Après les Soulèvements de la Terre, à qui le tour ?**

Tenons nous prêt pour le 21 juin, jour de fête de la musique. Si la dissolution est prononcée ce jour là, organisons une riposte massive.

(posté par Contre Attaque)



Suivi de la mobilisation internationale contre le Lyon-Turin le 17 et 18 juin Macron veut dissoudre la révolte le 21 juin !